



Saint Hélien

Journal d'information municipale - N° 115 - Juin 2025

Associations | Esclaffades 2025

Ils sont de retour !



L'école Emilie et Germaine Tillion sport pour les CE2-CM1-CM2



L'école Saint-Yves semaine de la lecture

Jeunesse
Nos écoles toujours en action



Associations
Que de créativité
Concours de peinture



Solidarité
100 ans
Notre doyenne Mme Eveillard



Environnement
Protégeons nos chauves-souris





ÉDITO DU MAIRE p.3

INFORMATIONS MUNICIPALES p.4

- Compte rendu des séances de Conseil Municipal

FOCUS SUR... p.6

- 2020-2025 : 5 ans pour dynamiser notre commune

VIE COMMUNALE p.9

- Urbanisme
- Etat civil
- Recensement citoyen
- Mouvements
- Cérémonie du 8 mai 2025
- Marché des producteurs
- À la mémoire de Francis GARAUULT

ENFANCE p.12

- École Emilie & Germaine Tillion
- École Saint Yves

ASSOCIATIONS p.16

- Association des Coët Lutins
- Étang des Quintaines
- Sur le sentiers des livres
- Moto club Évasion Hélenaise
- Studio Danse Emeraude
- Les Esclaffades
- Amicale Laïque
- L'Asso de la Forêt
- Association des parents d'élèves
- Comités des fêtes

SOLIDARITÉ p.20

- Des ateliers d'activités physiques
- Aides aux personnes âgées
- 100 ans, Mme EVEILLARD
- P'tit café des aidants

DINAN AGGLO. p.21

- Protégeons nos chauves-souris
- En train... avec BreizhGo
- Atlas de la Biodiversité intercommunale

À DÉCOUVRIR... p.23

- Votre petit Guide de randonnée pedestre autour de Saint Hélen

Horaires de la Mairie

Pour toutes vos démarches, les services de la mairie sont ouverts aux jours et horaires suivants :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermé
Vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00	Fermé

Contact : Tél : 02 96 83 21 55

Courriel : mairie@saint-helen.fr

Site internet : www.saint-helen.fr

Et pour connaître l'actualité de la commune de Saint-Hélen, connectez-vous avec l'**application CityAll** pour avoir les informations régulières sur les travaux en cours ou à venir, sur les événements culturels et autres actualités... N'hésitez pas à la rejoindre !

Saint Hélen

Vous pouvez rencontrer les élus en mairie sur rendez-vous

Marie-Christine PINARD – Maire de Saint-Hélen

> mairie@saint-helen.fr

Olivier BOIXIERE – 1^{er} adjoint

> finances@saint-helen.fr

Finances, Urbanisme, Agglomération, Bâtiments, Agriculture, Mobilité, Villages & Patrimoine

> urbanisme@saint-helen.fr

Conseillers délégués rattachés :

Jean-Michel JOURDAN – mobilité, agriculture

Olivier TREHEL – urbanisme, entretien bâtiments, patrimoine

Solène SAMSON – 2^{ème} adjointe

> social@saint-helen.fr

Social, CCAS, Enfance, Relations avec les écoles, Services périscolaires, Communication, Associations

> ccas@saint-helen.fr

Conseillères déléguées rattachées :

Laurence GABORIT – relations avec les écoles, périscolaires, enfance

Aurore PAU – communication, associations

Maël FELIN – 3^{ème} adjoint

Travaux, Voirie, SIVOM, Forêt et Environnement, Sports et Jeunesse.

> technique@saint-helen.fr

Conseillers délégués rattachés :

Elie CHATTON – SIVOM, villages

Serge RIVIERE – Voirie, suivi des travaux

• **Pour prendre rendez-vous :** 02 96 83 21 55 ou > mairie@saint-helen.fr

• **Réunion de coordination de la municipalité :**

Maire, adjoints et secrétaire de mairie : tous les vendredis à partir de 17h30

• **Les titulaires au conseil communautaire de DINAN AGGLOMERATION :**

Mme Marie-Christine PINARD, maire, Titulaire

M. Olivier BOIXIERE, 1^{er} adjoint, Suppléant.



Marie-Christine PINARD
Le Maire

Chers Hélenaises et Hélenais,

Comme chaque année, le conseil municipal a voté le budget primitif de la commune pour 2025. Il s'élève à 1 266 800 € en fonctionnement et 1 396 613 € en investissement. Ces montants intègrent plusieurs projets structurants, dont une part importante est dédiée à la **rénovation énergétique de l'école publique** (532 000 €), avec déjà 587 000 € de subventions obtenues. À cela s'ajoutent les **travaux de sécurisation du pont de Coëtquen** (147 000 €), soutenus à hauteur de 117 000 €, ainsi que la **valorisation de la forêt de Coëtquen** (315 000 €), pour lequel des demandes de financement sont en cours. Ces investissements s'inscrivent dans une gestion rigoureuse, toujours guidée par notre volonté de ne pas augmenter les taux des taxes locales, inchangés depuis le début de notre mandat.

Depuis le 25 janvier, une nouvelle organisation de la collecte des déchets est en place sur l'ensemble des communes de Dinan Agglomération. Désormais, les ramassages ont lieu le lundi : une semaine pour les ordures ménagères, l'autre pour les déchets recyclables via les bacs jaunes distribués en novembre dernier. Après des débuts compliqués en raison de difficultés du prestataire, la situation est désormais stabilisée sur notre commune. Merci à tous ceux qui ont fait preuve de patience et d'adaptation. Néanmoins, il est essentiel de rappeler que les anciens sacs jaunes ne sont plus valables et que leur abandon sur la voie publique est passible d'une amende de 135 €, tout comme les dépôts non autorisés près des conteneurs de tri ou du

local des services techniques. Comptant sur le civisme de chacun pour préserver notre cadre de vie.

Vous avez été quelques-uns à signaler des nids-de-poule sur nos routes communales. Avec 47 kms à entretenir, les interventions ne peuvent être immédiates, mais chaque demande est bien prise en compte. Une partie conséquente de la voirie est désormais gérée par Dinan Agglomération, qui intervient lors de réfections complètes, tandis que notre service technique et le SIVOM assurent les réparations courantes. Trois tonnes d'enrobé à froid sont utilisées par mobilisation, avec deux agents pendant une à deux journées, dès que les conditions météo le permettent.

En matière d'urbanisme, nous vous rappelons que toute modification extérieure (huisseries, clôtures, réhabilitation...) nécessite une déclaration préalable en mairie. Ces demandes sont instruites par les services de Dinan Agglomération, selon les règles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), actuellement en cours de révision. Ce document doit respecter le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), garant d'un aménagement harmonieux du territoire à l'échelle intercommunale.

C'est avec fierté que nous avons accueilli l'annonce officielle de la **création du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance** – Côte d'Émeraude, signé par le Premier ministre le 19 octobre 2024. Ce parc, qui réunit 66 communes des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, vise à protéger et valoriser un patrimoine naturel, historique et culturel exceptionnel. Il contribuera à renforcer l'attractivité de notre territoire. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site pnr-rance-merauille.fr.

La vie communale continue elle aussi à évoluer. Nous avons accueilli en mars Raphaël Rapp, qui rejoint notre service technique en remplacement de Képhren, désormais maraîcher en Ille-et-Vilaine, à qui nous souhaitons plein succès. En avril, Isabelle Juet a pris la relève de Pauline à la restau-

ration scolaire. Merci à Pauline pour ses deux années d'investissement auprès des enfants, et bienvenue à Isabelle !

Le 8 mai, à l'occasion de la **commémoration de la victoire de 1945**, nous avons inauguré une **stèle en hommage à Francis Garault**, déporté en 1943 à l'âge de 20 ans. En présence de ses dix enfants et de ses petits-enfants, dont Jules qui a joué le rôle du tambour à la cérémonie, nous avons pu visionner un film témoignage émouvant retraçant ses années de captivité. Un hommage a également été rendu à Joseph Prioul, mort à Dachau, et Gérard Gaston, survivant du camp de Dora.

Autre moment fort de ce printemps : les **100 ans de Madame Renée Éveillard**, fêtés le 17 mai dans la salle d'honneur en présence de sa famille, de voisins et du conseil municipal. Un bel hommage empreint d'émotion et de respect.

L'été approche et avec lui son lot d'animations ! **Rendez-vous les 5 et 6 juillet pour Les Esclaffades** dans le centre-bourg, avec spectacles et animations. Le **6 juillet, au port de Dinan**, venez encourager notre équipe lors des **Joutes nautiques**, compétition amicale mais très disputée ! **Le Tour de France traverse également notre commune, avec un passage prévu à la Croix du Frêne vers 11 h pour la caravane et 13 h** pour les coureurs. Toutes les informations pratiques seront distribuées prochainement.

Enfin, en partenariat avec l'Aluette, des animations de marché auront lieu les samedis matin du 15 juillet au 15 août. Et pour clore la saison estivale, ne manquez pas la **3^e édition des caisses à savon**, organisée par le comité des fêtes le 13 septembre.

Je vous remercie chaleureusement pour votre implication dans la vie locale, par votre présence à l'Aluette, chez nos commerçants ou lors des événements. Ces moments partagés renforcent le lien qui nous unit.

Très bel été à toutes et à tous ! ■

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Il s'agit des principales décisions des séances publiques des conseils municipaux des 30 janvier, 6 mars et 10 avril 2025. Ces comptes-rendus s'attardent sur des points importants de l'ordre du jour.

En complément, les procès-verbaux exhaustifs peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune : www.saint-helen.fr

Les travaux à venir...

1. Acquisition terrain Les Elians

La municipalité souhaite acquérir une parcelle au lieu-dit « Les Elians », en vue d'y implanter un ensemble locatif de plein pied pour séniors ainsi que des logements libres et locatifs sociaux. Une décision a été prise le 11 avril 2024 pour l'acquisition de ce terrain au prix de 19 € le m².

Mais initialement, les propriétaires n'avaient pas informé la mairie qu'un fermage était perçu depuis une quarantaine d'années et le vendaient donc libre. Dans la mesure où l'exploitant paie un loyer pour exploiter cette surface, il est titulaire sur ces terres d'un bail soumis au statut de fermage et la résiliation de ce bail en cours fonde le droit à l'indemnité d'éviction du locataire.

Les échanges entre les propriétaires et le fermier ne permettent pas d'arriver à un compromis sur le montant du droit d'éviction et cela vient bloquer la situation.

C'est pourquoi, en accord avec les propriétaires et le notaire chargé de cette succes-



sion il est proposé de réviser le tarif initial, à charge pour la mairie de prendre en charge l'indemnité d'éviction postérieurement à la signature de l'acte. Le bien s'entendra donc bien vendu grevé du bail et le locataire

devra au préalable renoncer à son droit de préemption.

Le prix est donc fixé à l'unanimité à 18 € le m², soit une transaction d'un montant, hors frais de notaire de 101 700 €. ■

2. Rénovation énergétique du pôle scolaire

• Relevé 3D

Afin d'améliorer la connaissance du patrimoine de l'établissement, il a été décidé de faire réaliser l'ensemble des plans des bâtiments du site par une modélisation des bâtiments sur un modèle 3D. C'est le cabinet PATUREL de Plérin qui est retenu pour un montant de 6 400,00 € HT.

• Choix du cabinet pour la MoE (Maitre d'œuvre)

Désignation du cabinet Colas Durand Architectes de Lamballe pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre. Le cabinet sera responsable de la réalisation technique des travaux de rénovation énergétique de l'école Emilie et Germaine Tillion, pour un montant de 69 945,00 € HT.

• Choix du cabinet pour la mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé)

Il s'agit du bureau VERITAS de Cesson Sévigné pour un montant de 2 780,00 € HT.



• Choix du cabinet pour la mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination)

Il s'agit de l'agence ADENO de Rennes pour un montant de 11 145,00 € HT.

• Choix du cabinet pour la mission CT (Contrôle Technique)

Il s'agit de l'entreprise DEKRA de Vern sur Seiche pour un montant de 7 245,50 € HT. ■

→ Informations municipales

Compte Financier Unique 2024

Budget Principal

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 123 758,99 €	Dépenses	129 315,81 €
Recettes	1 236 868,72 €	Recettes	232 631,24 €
Bilan de l'exercice	113 109,73 €	Bilan de l'exercice	103 315,43 €
Excédent 2023 reporté	11 640,66 €	Excédent 2023 reporté	297 891,77 €
Résultat de fonctionnement	124 750,39 €	Résultat d'investissement	401 207,20 €

• Budget Commerce

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	7 144,10 €	Dépenses	33 308,75 €
Recettes	75 964,59 €	Recettes	23 039,23 €
Résultat de fonctionnement	68 820,49 €	Résultat d'investissement	- 10 269,52 €

À noter que le budget commerce génère désormais un revenu pour la commune, comme prévu.

Vote des taux d'imposition 2025

Proposition de maintien des taux communaux en 2025 soit :

- Taxe Foncière Bâti 38.07 %
- Taxe Foncière Non Bâti 70.44 %
- Taxe d'Habitation 14.22 %

Soutien à Mayotte

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'Association des Maires de France, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de SAINT-HELEN tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte en faisant un don d'un montant de 800 €.



Budgets et subventions

Budget Commune 2025

Après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2025, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : **1 266 800.00 €**
- Section d'investissement : **1 396 613.20 €**

Monsieur Olivier BOIXIERE, adjoint aux finances précise aux élus que le fonctionnement n'appelle pas de remarques particulières. En effet, il s'agit d'un budget basé sur les montants de l'année précédente. Il n'en est pas de même en investissement, car nous sommes en fin de mandat et les projets structurants du mandat sont lancés. Il précise également que l'année 2025 marquera la fin des emprunts du budget Commune.

Budget Commerce 2025

Après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2025, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget primitif « commerce » qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : **37 132.03 €**
- Section d'investissement : **87 288.46 €**

Subventions 2025

Associations	Montant
Amicale Laïque (Esclaffades)	1 800 €
Studio Danse Emeraude	200 €
Club de l'Amitié	250 €
L'Arbre Voyageur	150 €
OGEC	150 €
Pêcheurs des Quintaines	200 €
Société de Chasse	350 €
Evasion Hélénaise	175 €
Rance Coetquen Football	1 350 €
Les Coet'lutins	400 €
Comité des Fêtes	500 €
Etre Vivre et grandir	50 €
A L'Asso de la Forêt	1 500 €
Soleil et sourire	160 €
AFSEP	30 €
France REIN	30 €
UNAFAM	30 €
Leucémie Espoir	30 €
Ligue contre le cancer	30 €

Associations	Montant
Restos du Coeur	100 €
La Croix Rouge	30 €
Protection Civile	30 €
Joutes Nautiques	100 €
Banque alimentaire DINAN	100 €
Don du Sang	30 €
Solidarité Paysans	30 €
Rêves de Clown	30 €
Secours Catholique	100 €
Secours Populaire	100 €
Rance Environnement	100 €
La Maison de l'Escargot	30 €
AP France HANDICAP	30 €
AFM TELETHON	30 €
AASPCE	30 €
ASS QUATRE VAULX	30 €
Laryngectomisés Mutilés	30 €
France ADOT 22	30 €
ADAPEI Nouelles	30 €

2020 – 2025 : 5 ans pour dynamiser notre commune

Concrétiser nos engagements, améliorer notre quotidien, sans hausse d'impôts

Le Conseil Municipal a pris ses fonctions en mars 2020, en pleine crise sanitaire. Si le Covid, puis les tensions économiques ont bousculé le quotidien de chacun, nous avons tenu le cap tous ensemble. Nous avons une ambition : rendre notre commune toujours plus accueillante, attractive, vivante et solidaire. Pour faire en sorte de **bien vivre à Saint-Hélen pour tous les habitants**. Sans jamais augmenter les impôts, nous avons investi dans des projets concrets, porteurs de sens. C'est le moment d'un premier bilan de 5 années d'actions...



Le marché du samedi

un rendez-vous qui rassemble



« On s'y retrouve avec plaisir chaque semaine »

Lancé en pleine crise Covid, le marché s'est installé comme un temps fort hebdomadaire, avec les saisons qui passent...



Des exposants fidèles et qui prennent plaisir à se retrouver, une ambiance chaleureuse, une place du village qui revit.

Un engagement pour créer du lien.

L'Aluette...

un commerce, lieu de vie, une réussite collective



Dès 2020, la commune a cherché à reprendre le dernier commerce pour proposer de nouveaux services aux habitants. Liza et Virginia ont fait de l'Aluette un espace convivial et animé, mêlant bons produits, échanges et accueil.

Ouvert depuis le mois d'Octobre 2022, l'Aluette est un gros succès.



Des concerts, des activités toute l'année pour tous... Une vraie vitrine du lien social dans nos petits villages.

« Partager un café, papoter, repartir avec un peu de soleil, le sourire de Liza et Virginia... Quel bonheur ! »



... et Le Fournil de Coëtquen

une boulangerie au cœur du village



Du pain frais pétri à la main à Saint Hélen, des viennoiseries, des pâtisseries maison, chaque matin. Plus de quarante ans que Saint Hélen n'avait plus ce plaisir...

Une forte attente exprimée largement dans l'enquête de 2020, des habitants qui ont toujours joué le jeu.

Le Fournil de Coëtquen a ouvert en Février 2024, avec Rémi et Claire.

Pour une vraie qualité de vie retrouvée.

Le commerce de proximité, au service du bien-vivre.



« Des étales garnies, un pain délicieux pour une vraie boulangerie de campagne ! »

→ Focus sur...

**De nouveaux espaces pour jouer, bouger, se retrouver...**

La zone de jeux et le terrain des sports, un espace central repensé pour tous

« Avec les copains, on se donne rendez-vous après l'école !
Un tour de vélo, une partie de foot sur le City ...
et même, parfois, on fait de la balançoire ! Top ! »

Réalisation d'un City Stade en 2021, réhabilitation du pump track, construction d'un kiosque pour les familles en 2024 avec refecton de l'espace des balançoires...

Mais aussi travaux autour du terrain de foot avec la plantation d'une haie bocagère, la mise en place des filets pare-balls pour mieux protéger les riverains, la revue de l'éclairage du terrain...

Des rires d'enfants, du sport, de la détente...
Le cœur du village vibre à fond !

... et un soutien constant à nos associations

Mise à disposition des équipements municipaux (foot, yoga, aînés, danse...), subventions et soutien aux actions sociales, culturelles et sportives !

Un grand **MERCI** à tous les bénévoles qui font battre le cœur de notre commune !

**Rénovation énergétique de l'école publique ...**

Un bâtiment ancien, énergivore, désormais au cœur d'un plan de rénovation thermique ambitieux



Des travaux qui seront réalisés en 2025 et 2026
Un financement assuré à près de **80%** par des subventions
Moins de dépenses et plus de confort pour les élèves.

... et une Salle des Fêtes bientôt rafraîchie

pour nos moments partagés
en famille, en associations...

Des travaux programmés sur 2025

Avec de nouvelles couleurs : crème et vert botanique
Un **écran plus chaleureux** pour accueillir fêtes familiales et événements associatifs

Un lieu central plus beau, plus moderne

Sans oublier : la réfection du Pont de Coëtquen (en péril) qui sera réalisée en 2025, les travaux de voirie pour entretenir le réseau de plus de 47 kilomètres de voies sur la commune, la réfection en 2021 de la Salle d'Honneur de la mairie...



FORÊT DE COËTQUEN

Avec le dérèglement climatique, la Forêt, véritable îlot de fraîcheur, sera inévitablement de plus en plus fréquentée, aussi nous devons canaliser les accès et les itinéraires pour préserver la faune et la flore, et toute la biodiversité qu'elle héberge. Le projet est mené par la municipalité, en étroite collaboration avec l'ONF et le PNR, et une analyse préalable d'impact sur le milieu a été menée.

Au programme :

- Chemins balisés de promenade
- Chemins d'interprétation (naturelle ou historique)
- School Forest pour les enfants et les écoles
- Pause gourmande
- Mobilités douces (vélos et pètons)

Préserver notre forêt, c'est préparer demain.

La Forêt de Coëtquen

un patrimoine naturel à protéger et valoriser

Les études ont été réalisées entre 2021 et 2024 avec les partenaires.

Le projet s'intègre au Parc Naturel Régional et à ses objectifs de préservation et de sensibilisation du public.

Travaux

- Début de la première tranche de réalisation sur fin 2025 (avec cofinancement LEADER)
- Tranches 2 et 3 des travaux à réaliser entre 2025 et 2027.

Et déjà à l'œuvre depuis 2020, une Brigade Verte composée de bénévoles pour entretenir les chemins.

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui contribuent à l'entretien de notre commune !
Bientôt (début 2026), un livre sur l'histoire médiévale de Coëtquen, pour raviver notre mémoire collective.



Penser l'avenir : logement et cohésion sociale, fibre optique

Des projets d'avenir pour répondre aux besoins de toutes les générations

Quelques exemples :

Acquisition de foncier en 2025 (aux Ellans) pour créer (en collaboration avec les offices HLM) :

- Des logements pour les aînés
- Des logements sociaux, pour une commune ouverte à tous

Fibre optique bientôt déployée sur toute la commune pour permettre un usage numérique confortable pour tous (loisirs, travail...)

Et bien d'autres sujets



Vous souhaitez davantage d'informations, n'hésitez pas à solliciter les élus...

Saint Hélen Une nouvelle image, une dynamique affirmée

Pourquoi un nouveau logo ? Une nouvelle identité graphique en symbole du renouveau de notre commune et de son dynamisme. Ce logo veut exprimer notre souhait de préserver nos racines et notre verdure, tout en tissant des liens chaleureux, pour que chaque âme trouve sa place et s'épanouisse à Saint-Hélen, berceau harmonieux de nature, de mémoire et d'avenir.

Avec 4 enjeux partagés :

- Préservation et partage du patrimoine et de la biodiversité
- Sécurité, aide et animation de la commune
- Création de liens sociaux et vivre ensemble durable
- Amélioration du cadre de vie, une ruralité vivante

→ Vie communale

Urbanisme

(au 31 décembre 2024)

Suite à la mise en place de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) les noms des personnes ne sont plus mentionnés dans la liste des permis de construire et déclarations préalables.

Déclarations préalables accordées (au 23 mai 2025)

15 Le Bas Bourg	Modification de façade - création d'ouvertures
5 La Besselière	Réfection toiture + création 2 vélux
3 Le Gué Carrouseau	Panneaux photovoltaïques
11bis Hameau de La Ganterie	Panneaux photovoltaïques
6 Allée des Lilas	Travaux d'isolation par l'extérieur
1 Les Touches	Abri-bois
27 La Ville-es-Boues	Clôture
1 Impasse Jules Verne	Panneaux photovoltaïques
3 La Fontaine Barre	Abri
4 Impasse Stendhal	Pergola
4 Montferrand	Muret et portail
7 Impasse Gustave Flaubert	Véranda
15 Domaine du Tertre	Portail
10 Coëtquen	Portail
21 Trévallon	Division de terrain
11 La Besselière	Changement de fenêtres
8 Lotissement Le Verger	Portail
4bis Hameau de La Ganterie	Clôture
2 Rue de La Forge	Extension du fournil

Permis de construire accordés (au 23 mai 2025)

2 La Coupadais	Reconstruction d'une maison
6bis Hameau de La Ganterie	Construction d'une maison individuelle
4 La Réhannais	Construction d'un garage et d'un carport

Information

Recensement citoyen

Vous êtes français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger. Vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire.

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Vous devez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais en votre absence, l'un de vos représentants légaux peut faire cette démarche à votre place, avant votre 18^e anniversaire.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour. ■

État civil

Naissances

Seuls les enfants dont les parents ont donné leur autorisation sont mentionnés dans ce bulletin

1^{er} Mai Naël FOLLET

Mariages

10 Mai Alexandre ROBINARD & Emilie BLANCHARD
7 Juin Kévin ROULLÉ & Cécile CHOANIER

Noces

12 Avril Noces d'Orchidée - Jean-Pierre & Yvonne NIVAILLE
26 Avril Noces de Diamant - Daniel & Madeleine DANTEC

Décès

6 janvier Joël RÉHEL
15 mars Emilie SÉVIN épouse PORTEAU
18 avril Joseph GALLAIS
1 mai Lhéo DUPUIS
8 mai Alain GORON

Mouvements

Deux nouvelles têtes au sein du personnel communal :

> **Au technique**, arrivée de Raphaël en remplacement de Kefren, qui reprend les missions aux espaces verts et à la biodiversité.



< **Au périscolaire**, arrivée d'Isabelle qui prend les commandes du restaurant scolaire sur le poste de Soazic.

Cérémonie du 8 mai 2025

Plus jamais cela !

Ce 8 mai, nous avons commémoré le 80^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Si cette date, chaque année, ravive notre devoir de mémoire, cette année, elle prend un visage, celui de Francis GARAULT.

Francis est né à Saint-Hélen, un jeune homme du village comme tant d'autres. Et pourtant, à l'âge de 20 ans, en 1943, il fut arraché à sa vie, à sa famille, à sa liberté, pour être déporté dans les camps nazis. De Compiègne à Mauthausen, de Bunchenwald à Dora Mittelbau, ou encore

la Marche de la Mort et la Libération, l'hôtel Lutetia avant le retour à Saint Hélen.

En ce 8 mai, une table de lecture a été inaugurée (voir son récit page suivante) qui rappellera l'histoire de Francis GARAULT pour que son parcours ne soit jamais perdu. ■



© Luc ROBIN



TOUS LES SAMEDIS MATINS

de 08h à 13h - parking de l'église

MARCHÉ DE SAINT-HELEN

VENEZ RETROUVER

des produits frais et de saison

des commerçants et des producteurs locaux

fruits & légumes - poissons - volaille - crêpes
et autres gourmandises vous attendent!

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

POISSONS & CÉRÉALES

La Perle de l'Océan

Corentin

En direct du pêcheur, un large choix des produits de la mer

Téléphone : 06 33 20 12 09

FRUITS & LÉGUMES

m. et mme Malemanche

Producteurs de légumes de saison et marchand de fruits de qualité

Téléphone : 07 81 83 13 58

VOLAILLES

Coulombel de St Maden

Gilles

Volailles élevées et nourries avec les céréales de la ferme

Téléphone : 02 96 83 46 44

CRÊPES & GAULETTES

Galette Martine

Martine

Crêpes et galettes artisanales préparées avec des produits frais

Téléphone : 06 83 13 41 55

FROMAGES DE CHÈVRE

Crottichèvre

Audrey et Jérôme

Fromages de chèvre artisanaux aux saveurs authentiques, directement du producteur

Téléphone : 06 07 16 02 23

VIANDE ET CHARCUTERIE

La Cochonaille de Trigavou

Thomas et Hélène

éleveurs, producteurs, transformateurs. Vente de porc au détail et en colis, sur les marchés ou en click & collect

Téléphone : 06 71 70 75 09

PRODUITS LAITIERS DE BREBIS

2 Bergères sur Rance

Sandrine et Marion

vous proposent des produits laitiers de brebis : yaourts, fromages et crème fraîche, chnopolats et merguez

Téléphone : 06 72 63 39 09

→ Vie communale

À LA MÉMOIRE DE FRANCIS GARAUULT (1923-2008) Déporté & rescapé des camps nazis

François GARAUULT, dit Francis, est né le 18 janvier 1923 à Saint-Hélen, dans la maison familiale située entre la mairie et l'épicerie. C'est le second fils d'Henri, maréchal-ferrant, et d'Anne-Marie, tenancière du café-épicerie du bourg.



Francis Garauult à Compiègne le 27 Mars 1943

UNE ENFANCE À SAINT HÉLEN, BRUTALEMENT INTERROMPUE À 20 ANS...

En 1942, à 19 ans, Francis interrompt ses études au lycée Les Cordeliers. Son père est décédé, son frère aîné est prisonnier en Allemagne, il choisit d'épauler sa mère dans les tâches du quotidien. Le destin le rattrape quelques mois plus tard.

Le 28 janvier 1943, Francis se rend à la mairie de Saint-Hélen pour y retirer des tickets de rationnement. Il y est arrêté brutalement par la Feldgendarmarie, en représailles suite à un attentat à Saint-Brieuc ou suite à une « lettre envoyée à son frère prisonnier où il décrivait sa détermination à mettre les nazis dehors si les Américains débarquaient ».

Plus tard, il témoignait « J'étais jeune, j'avais 20 ans, je ne me rendais pas compte que le courrier allait être lu. A l'époque, on pouvait être déporté pour n'importe quel motif, pas seulement pour faits de résistance, souvent par dénonciation ou parce qu'on se trouvait au mauvais endroit, au mauvais moment et on devenait otage ».

... Il ne reverra pas son village avant plus de deux ans...

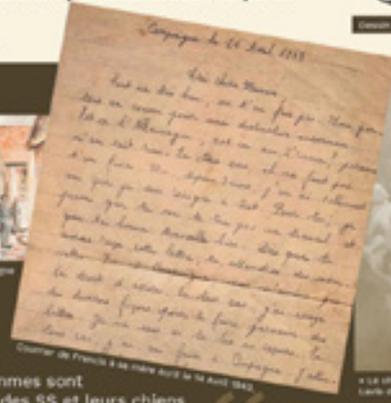
LE TEMPS DE LA GUERRE ...

1 Incarcéré à Saint-Brieuc, puis transféré au camp de **Compiègne-Royallieu**, Francis est déporté le **20 avril 1943** dans le **convoy n°157**, constitué de wagons à bestiaux. Entassés à une centaine par wagon, **597 hommes** sont ainsi envoyés vers l'inconnu, bien loin de Saint Hélen... Et plusieurs meurent durant le trajet.

Lorsqu'il y avait un sabotage, les SS faisaient pendre tous les prisonniers qui étaient dans l'atelier. Un jour, ils en ont pendu 55.



Camp de Royallieu Compiègne



Courrier de Francis à sa mère daté le 12 Avril 1943



Le train de la mort à Camp de Royallieu de Compiègne

2 Le 22 avril 1943, le train s'arrête à **Mauthausen**, camp de concentration autrichien réputé pour sa cruauté. Les hommes sont accueillis à coups de matraques et de cris, encadrés par des SS et leurs chiens.

Ceux qui tombent sont abattus.



MAUTHAUSEN

Francis est rasé, désinfecté, et devient le matricule **28068**.

Les conditions de vie sont inhumaines : travail forcé, sous-nutrition, humiliations permanentes...

Après deux mois, il est transféré à **Wiener Neustadt**, pour la fabrication de pièces de fusées V2. En novembre 1943, un bombardement détruit le site. Francis est alors classé parmi les "spécialistes" et transféré à **Buchenwald**, puis trois jours plus tard à **Dora**, kommando souterrain dédié à la production de V2.

Le matricule et l'insigne de déporté politique de Francis Garauult



La détention d'hommes à Laine de Mauthausen de la Prusse

3 À **Dora**, désormais matricule **31694**, Francis vit un des chapitres les plus sombres de son calvaire. Durant plusieurs mois, ils vivent intégralement sous terre, sans lumière du jour, dormant sur la roche, travaillant dans les fumées, la poussière, le bruit, ils y assemblent des armes de destruction dans des conditions effroyables. Le froid, la faim, la brutalité et l'épuisement rongent les corps. La mort est omniprésente, brutale ou lente.

En mai 1944, il rejoint enfin la surface, mais les conditions de vie restent misérables. Malgré les privations, malgré les maladies, Francis survit.



Laine de Mauthausen de la Prusse

4 En avril 1945, les bombardements alliés précipitent l'évacuation de Dora. C'est le début de la **Marche de la Mort**, une errance à pied ou dans des wagons fermés à travers l'Allemagne. Durant ces jours d'agonie, des centaines d'hommes meurent ou sont exécutés.

Francis passe par Ellrich, Magdebourg, Oranienburg, Ravensbrück...

Le 28 avril, Francis atteint Neustadt-Glewe, après avoir marché sans fin, dans la boue, la peur et la faim.

Dora sera surnommée plus tard La Dévoreuse d'hommes.

... ET RETOUR À LA PAIX, À SAINT HÉLEN

Le **2 mai 1945**, Francis est enfin **libéré** par les alliés entre **Parchim** et **Lubz**, au Nord-Ouest de Berlin. Pris en charge par la **Croix-Rouge française**, il est transféré à l'**Hôtel Lutetia** à Paris, où affluent les survivants des camps en quête de leurs proches. Son retour à Saint-Hélen, le **28 mai 1945**, est un événement. Le village l'attend. Les cloches sonnent. La guerre est finie. La vie peut, doucement, recommencer.



Car les séquelles sont profondes. Francis est très affaibli et est hospitalisé six mois pour une affection pulmonaire. Sa santé restera fragile toute sa vie. Il retrouve peu à peu ses forces et aide à nouveau sa mère.

En 1948, il épouse Marie-Thérèse Chapon, avec qui il fonde une grande famille de **dix enfants**. Il travaille comme comptable, tient un commerce, puis devient secrétaire de mairie à Saint-Hélen.

À partir des années 1990, Francis décide de **témoigner**. À l'invitation des écoles, collèges et lycées, il raconte avec sobriété et humanité l'enfer des camps, l'absurdité de la haine, l'importance de la mémoire. Il témoigne aussi au nom de ses camarades disparus.

Il veut que les jeunes sachent, pour que jamais cela ne recommence.

Francis s'éteint le 20 juin 2008.



Francis et Marie-Thérèse, son épouse

**Plus jamais ça.
Pour la Mémoire.
Pour la Paix.
Pour la Liberté.**

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à vous rendre en mairie ou à flasher ce QR Code.



www.saint-helen.fr



Il nous souviendrait aussi rendre hommage aux deux autres déportés de la commune : Gérard Geston et Joseph Piffard (source : Les déportés des Oise de Saint-Florentin de Paris-Pierre)

École Émilie et Germaine Tillion

Les activités de nos élèves

Classe dehors pour les TPS-PS

Les élèves de TPS et PS expérimentent les apprentissages en extérieur tous les lundis. Déplacements en sécurité, motricité, arts, découverte du monde et bien d'autres domaines sont travaillés. Ainsi ils explorent et découvrent leurs capacités et leurs compé-



tences au rythme de la nature. Les 5 sens et les émotions sont aussi sollicités permettant à ces jeunes élèves d'appréhender le monde et les autres. ■

Festival Les Jacobambins pour les MS-GS et CP-CE1

Vendredi 25 avril, les classes de MS/GS et CP/CE1 ont assisté à la représentation du spectacle « Et si tu dances » dans la salle Solenval de Plancoët.

Entre récit, échanges et danse, la chorégraphe Marion Lévy et l'artiste Stanislas Siviorek ont su captiver leur jeune public grâce à ce spectacle interactif.



Depuis quelques années, l'école Emilie et Germaine Tillion participe activement au festival Jacobambins dont la programmation culturelle est adressée aux enfants. ■

L'école dehors pour les MS-GS

Les chasses aux « trésors naturels » continuent pour les élèves de MS et de GS de l'école Emilie et Germaine Tillion. Au début du printemps, ils se sont rendus de nouveau à l'étang des Quintaines afin d'observer les changements de la nature liés aux saisons. Les enfants devaient retrouver des bourgeons, des insectes, des nids, des arbres en fleurs et user de tous leurs sens pour mener à bien leur enquête. Mission accomplie ! Ils ont même vu voler des canards au-dessus de l'étang.



Le 13 juin prochain, les enfants de MS/GS découvriront la vie aquatique de nos étangs grâce à une journée d'intervention de la Maison de la Rance. ■



Animations Nature avec la Maison de la Rance CP/CE1

Cette année, accompagnée par Mélanie Henry, animatrice de la maison de la Rance, la classe de CP/CE1 a bénéficié du programme d'animations « Notre eau, l'estuaire et la gestion du littoral » proposé par le bassin versant Rance Aval Faluns Guinefort et financé par Dinan Agglomération. Ainsi, les enfants sont sensibilisés au respect et à la protection de leur



environnement.

Dans un premier temps, ils sont partis à la recherche d'indices sur la commune pour découvrir le cycle court de l'eau.

Ensuite, la journée à la plage de Port Hue, à Saint-Briac, a permis aux enfants de mieux connaître le milieu marin en nommant les éléments du paysage, en observant le phénomène des marées, en découvrant, avec la pêche à pied, la diversité d'un petit monde vivant parfois bien caché. ■

Natation à Léhon CP/CE1

Comme chaque année, le cycle de 10 séances de natation sur 5 semaines a permis aux CP CE1 de découvrir ou d'approfondir l'activité natation à la piscine des Pommiers. Encadré par un maître-nageur ou leur enseignante, chaque groupe a progressé avec enthousiasme. Certains élèves ont même validé les premières compétences du pass nautique. ■



→ Jeunesse

École Émilie et Germaine Tillion

Les activités de nos élèves

Théâtre pour les CE2-CM1

Le 4 mars, la classe de CE2-CM1 est allée au théâtre des Jacobins pour voir un spectacle créé par la compagnie Les Entêtés Production et intitulé Soléo. Ce spectacle réunit trois artistes musiciens



poly-instrumentistes qui mêlent percussions corporelles, vibraphone, voix, claviers et guitares au service de la poésie et de l'humour. Les enfants ont beaucoup apprécié. ■

Sport : balle au pied et vélo pour les CE2-CM1-CM2

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à des séances de balle au pied, une activité sportive proche du football. Ils étaient encadrés par Alan Lopin, éducateur au Stade Pleudihennais.

Ces deux classes ont aussi commencé les séances de vélo, encadrées par Frédéric Bouyer animateur sportif à la communau-



té de commune. Une fois par semaine, ils se rendent sur le plateau de sport près de l'école avec leur vélo. Des exercices progressifs doivent leur permettre d'être plus à l'aise à vélo. Ils s'entraînent aussi à rouler en groupe et seront sensibilisés à la sécurité routière. ■

Deuxième sortie « Au fil de la forêt » avec la Maison de la Rance pour les CM1-CM2

En Mars, les élèves de CM1-CM2 ont poursuivi leur exploration de la vie de la forêt de Coëtquen avec Laurent de la Maison de la Rance. Têtards, salamandres, blaireaux et rapaces nocturnes n'ont presque plus de secrets pour eux. ■



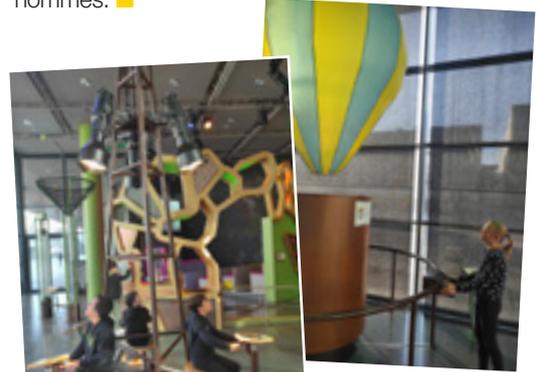
Exposition « Chauves-souris en Rance » pour les Cm1-CM2

Le 22 avril, dans le cadre d'une exposition extérieure "Chauves-souris en Rance", proposée par Natura 2000, à Saint-Hélen, Mathieu de l'association CAWA a fait découvrir ces petits animaux à la classe de CM1-CM2. ■



Sortie Les Champs Libres, février 2025

En février, les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont passé une journée aux Champs Libres à Rennes. L'occasion d'avoir la tête dans les étoiles et de découvrir l'histoire de la conquête de l'air par les hommes. ■



Visite du collège Roger-Vercel pour la classe des CM2-CM1

Mardi 13 mai, la classe de CM1-CM2 a été accueillie au collège Roger-Vercel. Ils ont pu découvrir les bâtiments, le personnel et les différents ateliers proposés (théâtre, chorale, etc.) au sein du collège. Ils ont pu participer à deux cours avec des élèves de sixième et, bien sûr, manger au self. Ce fut une journée bien remplie et certains sont déjà impatients d'être en septembre ! ■



A vos agendas :

Dimanche 22 juin : fête de l'école,
Merci à l'APE et ses bénévoles.

Inscription rentrée 2025

Pour toute nouvelle inscription veuillez contacter Elodie LEBARBIER

au : **02 96 83 26 78**

ou par mail à l'adresse :

ecole.0221114s@ac-rennes.fr

École Saint-Yves

Le plein de découvertes et de sorties

Semaine de la lecture

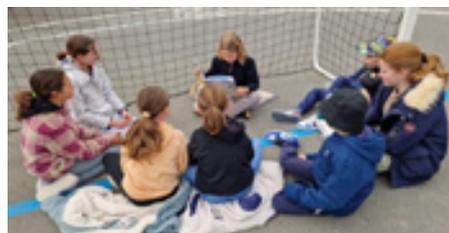
La dernière semaine avant les vacances de Pâques, l'école a vibré au rythme des mots et des histoires avec la Semaine de la lecture ! L'objectif ? Donner à tous, petits et grands, le goût de la lecture et partager le plaisir de lire.

A chaque début d'après-midi, élèves et enseignants se retrouvaient dans le jardin pour un quart d'heure de lecture plaisir, plongés dans l'univers de leurs livres préférés. Mais ce n'était pas tout ! Les journées étaient aussi rythmées par des élèves volontaires qui avaient à cœur de lire des histoires



à leurs camarades ou les enseignantes qui changeaient de classe le temps d'une lecture offerte. Chez les plus petits, la magie opérait dès le matin, des parents venaient partager leurs coups de cœur en lisant de nouveaux albums aux enfants. Et pour prolonger l'aventure à la maison, chaque soir, grâce à l'association « Lire c'est partir », une vente de livres à tout petit prix permettait à chacun d'enrichir sa bibliothèque.

Une semaine enchantée, entre rêve et évasion, portée par le pouvoir des mots et de l'imaginaire ! ■



L'école dehors

Mercredi 2 avril, toute l'équipe enseignante de l'école s'est réunie pour une première journée de formation à « l'école dehors ». Inspirée des pédagogies actives et du besoin croissant de reconnecter les enfants à la nature, l'école dehors consiste à enseigner en plein air, en utilisant l'environnement naturel comme support d'apprentissage. Une approche qui favorise l'autonomie, la curiosité et l'éveil des sens, tout en offrant un cadre stimulant et apaisant.

Lors de cette journée, les enseignantes ont pu découvrir les principes fondamentaux de cette pédagogie à travers des temps théoriques et des mises en pratique sur le terrain. Accompagnés par deux formateurs, elles ont explo-



ré différentes activités à mener en extérieur : apprentissage des mathématiques avec des éléments naturels, exploration scientifique du milieu environnant, ateliers d'écriture inspirés par la nature, etc.

Les échanges ont été riches et nombreux, chacun partageant ses questionnements et ses idées pour intégrer davantage de temps d'apprentissage en extérieur dans le quotidien des élèves. Cette première journée marque ainsi le début d'une réflexion plus large sur la place de la nature dans les pratiques pédagogiques de l'école.

Un premier pas vers une école plus proche de la nature, où apprendre rime avec explorer ! ■

Sensibilisation sur les chauves-souris

Dans le cadre d'une exposition extérieure "Chauves-souris en Rance", proposée par Natura 2000, dans la commune, les élèves de CM1/CM2 ont participé à une animation de l'association CAWA. Ils ont pu découvrir quelques espèces, leurs caractéristiques et comment repérer leur présence dans la nature.

Une action complémentaire pour mieux comprendre et protéger la faune nocturne. ■



Le ballon ovale entre les mains des élèves de l'école Saint-Yves

Thibaut, animateur du club de rugby de Dinan, a débuté une séquence de rugby, sans contact, avec les élèves du CP au CM2.

Avant de passer à l'action, une présentation sur les stéréotypes du rugby a été faite en classe. Les règles du jeu ont ensuite été expliquées.

Lors de ces 6 séances, les élèves apprendront à dompter ce ballon à la forme singulière et à apprendre à faire des passes en arrière. Tout un programme !

A l'issue de cette séquence un tournoi inter-écoles aura lieu finalisant ainsi ce cycle. ■



On adore danser

Depuis le 24 février, nous avons la chance d'aller danser à la Salle Coëtquen tous les lundis avec Cécile Douvry, professeure de danse. Durant 8 séances, elle nous aide à la préparation de notre spectacle pour la Fest'Yves qui a eu lieu dimanche 18 mai. Tous les niveaux de classe sont concernés. C'est aussi l'occasion de développer des compétences autour du thème de la danse à l'école : le corps, l'espace, le mouvement, les déplacements, l'écoute et la relation à l'autre...



Ce sont de beaux moments de création que nous aimons beaucoup ! ■

→ Jeunesse

École Saint-Yves

Le plein de découvertes et de sorties

Une belle action de solidarité

Ce vendredi 25 avril après-midi, notre école a accueilli les Petites Sœurs des Pauvres et plusieurs personnes âgées dans le cadre d'une collecte de dons organisée par les élèves et leurs familles.



L'après-midi a commencé par des jeux intergénérationnels, auxquels ont participé les élèves de la classe de CE1/CE2 avec les personnes âgées. Ensuite, une présentation de l'association



a eu lieu, suivie de la remise des dons et d'un goûter convivial, partagé avec toute l'école. ■

Les maternelles de l'école Saint-Yves au Fournil de Coëtquen

Après que nous ayons dit bonjour aux parents de Julien qui tiennent la boulangerie, ils nous ont accueillis dans leur atelier : là, il y a une grosse machine à pain qui s'appelle un pétrin et à côté, une grande table de travail sur laquelle était posé un bol rempli de farine.

Nous avons plongé nos mains dans cette farine toute douce et reçu chacun un cube de pâte entre nos doigts. Il nous a fallu la façonner en escargot, en galette ou en boule : c'était comme la pâte à modeler de l'école !

Ensuite le boulanger a rangé nos pâtes dans une chambre spéciale pour les faire

gonfler, puis il les a cuites pour chacun de nous. C'est devenu des petits pains bien dorés ; un grand merci pour cette belle activité à partager ! ■



Commémoration du 8 mai 1945

Comme chaque année, une cérémonie commémorative s'est tenue à Saint-Hélen le jeudi 8 mai à 10 h, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette année a lieu le 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Devant le monument aux morts, les habitants, les élus, les anciens combattants ainsi que quelques élèves des deux écoles de la commune se sont réunis pour un moment de recueillement et de souvenir. La cérémonie a commencé par un dépôt de gerbe, suivi d'un discours de Mme La Maire puis d'une minute de silence en hommage aux victimes du conflit.

Un hommage particulier a été rendu à François Garault, Hélenais, déporté dans un camp nazi pendant la guerre. Son souvenir a été honoré et un pupitre de lecture a été inauguré. Il voulait «que jamais cela ne recommence».

Cette cérémonie rappelle à tous, et surtout aux plus jeunes, l'importance de transmettre la mémoire, afin que jamais ne soient oubliés ces horreurs traversées. ■



Les élèves à la découverte de leur environnement proche

Les élèves de CM1 et CM2 ont eu la chance de vivre deux journées



avec Laurent, animateur de la Maison de la Rance. La première journée sur le thème « mares et ruisseaux » a eu lieu aux Champs-Géraux, la deuxième sur le littoral à Saint-Briac. Les élèves ont été sensibilisés à leur environnement grâce à l'observation et à la lecture des paysages de campagne et des paysages du littoral. Ces deux sorties offrant deux environnements différents, ont permis d'apprendre de nombreuses choses aux enfants notamment sur la faune et la

flore. Pêche dans la mare, dans les rochers, observation des mues de libellules et des mues de crabes ont captivé les élèves. Les élèves ont également pu laisser place à leur créativité en réalisant un petit tableau 100% naturel. Ils ont également goûté la criste marine. La nature a, une fois de plus, tenu ses promesses. Éveil des sens assuré ! ■

Contact

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2025 sont ouvertes, n'hésitez pas à contacter Hélène Gillet la cheffe d'établissement, par mail : eco22.st-yves.st-helen@e-c.bzh ou par téléphone au 02 96 88 29 60

Site internet :

www.ecolestyvessthelen.fr
et nous retrouver sur les réseaux.

Association des Coët'Lutins

Nos pérégrinations

En mars dernier, l'**événement du dimanche « Magic show » avec Guillaume a été un succès**. Cela a plu aux plus petits et aux plus grands.

En avril, les petits lutins se sont bien amusés lors de la **chasse aux œufs**. Chacun est reparti avec une peluche pour les plus petits, et un livre pour les plus grands.

En mai, ils sont allés pour la 1^{ère} fois **visiter la ferme de Solidor à St Malo**, ils étaient tous très contents de nourrir les poules, les



lapins, les poneys. Caresser les cochons, le bébé chevreau et bien d'autres animaux, mais également voir le tracteur où les plus grands ont pu prendre place chacun leur tour derrière le volant.

Avant le départ en vacances, les enfants vont profiter de 3 séances de motricité et début juillet terminer avec un grand pique-nique pour fêter la fin de l'année et les départs des copains et copines vers le chemin de l'école. ■

Sur le sentier des livres

Vous avez été nombreux à répondre présent lors de la 1^{ère} édition du salon du livre et de l'illustration le 13 octobre 2024. Auteurs, illustrateurs, contes, animations musicales et poétiques et public de qualité, tout avait concouru à en faire un événement culturel et convivial. C'est pourquoi nous avons décidé de le renouveler. Ce sera le **5 octobre**.

Toujours sous le signe de l'imaginaire et de la forêt, le salon accueillera aussi cette année des auteurs de science-fiction et de fantasy ainsi que des éditeurs et libraires qui proposeront un large panel d'ouvrages sur tous ces thèmes.

Si vous souhaitez nous aider en tant que bénévoles, vous êtes les bienvenus.

Association L'Arbre Voyageur

Contact par SMS au : **07 50 21 61 08**

ou mail : larbrevoyageur22@gmail.com

Moto club Évasion Hélenaise.

En 2024 nous avons eu la chance de pouvoir encadrer le convoi militaire du 80eme anniversaire du débarquement qui était organisé par la Rance libérée. Cette année les membres du club partiront visiter les côtes normandes en juin au guidon de leur moto et bien sûr en janvier notre traditionnel repas bourguignon.

Le président Mr MENAGE Michel ■

Étang des Quintaines

Pêcheurs des Quintaines heureux !

Les Pêcheurs des Quintaines ont répondu présents depuis l'ouverture, puisque 50 pêcheurs ont déjà pris une carte annuelle. Plusieurs lâchers de 50 kg de truites ont déjà eu lieu.

Les deux pêches organisées par les Pêcheurs des Quintaines ont encore rencontré un grand succès, puisque 114 pêcheurs étaient présents dès 6h30 du matin à chaque pêche.

La traditionnelle tombola a également eu un grand succès, puisque 40 pêcheurs ont reçu un lot.

Chaque pêcheur enfant a reçu une médaille.



chaque pêcheur adulte a reçu un trophée ou une coupe pour la prise d'une grosse truite de plus de 1,5 kg.

Le bureau s'est ensuite penché sur la préparation de la fête des Quintaines, avec un concours de poissons blancs, une brocante d'articles de pêche et de nature, ainsi qu'une animation de mini bateaux radiocommandés.

Le bureau des Pêcheurs des Quintaines vous souhaite un bon été au bord de l'Étang. ■

Studio Danse Emeraude

Comme l'année précédente, Studio Danse Emeraude a organisé le 31 mai dernier un spectacle caritatif regroupant d'autres écoles de danse. La somme récoltée a été offerte cette année à l'AMOH (Association Malouine d'Oncologie et Hématologie). Cette association œuvre pour apporter plus de confort aux patients traités par chimiothérapie.

Certaines des chorégraphies présentées sur scène le 31 mai seront montrées au **spectacle de fin d'année de Studio Danse Emeraude**. Celui-ci aura lieu au **Théâtre des Jacobins à Dinan le dimanche 22 juin**. Deux représentations l'une à 14h30, l'autre à 17h30, vous permettront de voir le travail fourni par les petits et les plus grands de l'école. Mélanie Leccia et Sterenn Dutertre, les deux professeures de l'association, ont créé des chorégraphies variées aussi bien dynamiques que poétiques.

INSCRIPTIONS :

Suite au gala de danse, les élèves déjà adhérents cette année pourront se réinscrire en contactant l'association par mail : studiodanseemeraude@gmail.com

Les inscriptions des nouvelles familles ouvriront après cette date, dans un second temps. ■

→ Associations

Ils sont de retour

Les Esclaffades

22^e édition des Esclaffades

Au cœur de notre village transformé, métamorphosé chaque année en grand théâtre de plein air, plus de 200 bénévoles et 82 artistes invités se préparent à vous accueillir sous le soleil breton avec sourires et bienveillance.



HORAIRES D'OUVERTURE DU FESTIVAL
 Samedi 5 juillet : 14h00
 Dimanche 6 juillet : 12h00



La 22^e édition du festival se veut comme à l'accoutumée conviviale et riche de rencontres humaines et artistiques pour les nombreux spectateurs qui rejoignent Saint-Hélen. Le programme fera place à l'inventivité, l'originalité d'artistes venus des quatre coins de France. Nous aurons également le plaisir d'accueillir cette année 2 compagnies catalanes en provenance de Barcelone. Dans une effervescence communicative, une vibration festive va parcou-



rir tous les espaces du centre bourg, nous titiller les zygomatics, nous caresser les plantes de pieds, nous chatouiller le bout du nez... Venir pendant 2 jours découvrir et vivre ce bel univers, vous remplir de joies ■



BILLETTERIE 2025
TARIFS PRÉFÉRENTIELS • jusqu'au 29 juin

Adultes	
PASS' 1 JOUR	14 euros
PASS' 2 JOURS	18 euros
Enfants de 6 à 14 ans	
PASS' 1 JOUR	5 euros
PASS' 2 JOURS	8 euros
Gratuit pour les moins de 6 ans sur les 2 jours	

TARIFS SUR PLACE

Adultes	
PASS' 1 JOUR	16 euros
PASS' 2 JOURS	20 euros
Enfants de 6 à 14 ans	
PASS' 1 JOUR	7 euros
PASS' 2 JOURS	10 euros
Gratuit pour les moins de 6 ans sur les 2 jours	

KARAOKE Live
 5 JUILLET 2025 Avec le groupe SCUNK
 VENEZ CHANTER SUR SCÈNE ACCOMPAGNÉ(E) DE 6 MUSICIENS PROFESSIONNELS
 RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS / 06 13 30 25 04
 Boisson offerte à tous les participants

INFORMATION CIRCULATION

Durant le week-end du festival, 2 voies seront placées en SENS UNIQUE :

- la rue du Chêne des Forts (sens direction Saint-Pierre) - également en interdiction de stationner
- la voie communale n°8 qui relie le bourg au hameau des Vallées jusqu'à l'intersection de la D29.

Une information détaillée sera apportée aux habitants concernés par ces modifications. ■

Lieux de vente à Saint-Hélen
 Mairie et Café l'Aluette

Billetterie en ligne

Scannez le QR code

Que de créativité !

Amicale Laique

Concours de Peinture

Le Concours de Peinture du 6 avril a attiré 30 artistes de Bretagne, sous un beau soleil et dans une belle ambiance. Merci aux propriétaires du Château de Coëtquen et du Manoir du Bourg pour l'ouverture de leurs domaines à différents peintres qui ont apprécié leur accueil.



L'exposition des toiles suivie de la remise des prix à la salle des fêtes a réuni bon nombre de personnes.

Merci à la municipalité qui a attribué cette année le prix «coup de cœur de la commune». ■



Puces Couturières et Loisirs Créatifs

Belle édition ce 2 février des Puces Couturières et Loisirs Créatifs avec sa vingtaine d'exposants.

Une nouveauté cette année avec des ateliers d'initiation au patchwork, couture, scrapbooking et origami. La dentelle et le filage de la laine aux rouets ont suscité beaucoup de questions. Expérience appréciée par le public et les artisans, ravis de montrer leur savoir-faire. ■

L'Asso de la Forêt

Terra Botanica

Le samedi 3 mai, l'association de la forêt a organisé une sortie à « Terra Botanica » de Angers. Les participants ont eu l'occasion de découvrir 18 hectares de jardins végétaux à leur propre rythme, agrémentés d'activités ludiques et pédagogiques. De la plante médicinale aux arbres majestueux en passant par les papillons, cette journée a permis de s'évader de l'actualité parfois pesante.



Le beau temps et la bonne humeur du groupe ont largement contribué à la réussite de cette sortie. En soirée, un buffet a été proposé avant une visite du parc illuminé. Nous avons pu déambuler, flâner au son de la musique à travers un parcours coloré et poétique, repartant avec un agréable souvenir de ce moment convivial.

Une sortie à renouveler sans hésitation !

A vos agenda

4 Octobre 2025

Randonnée «Octobre Rose»

avec la participation des commerces, de la municipalité et de la ligue contre le cancer.

L'Asso de la Forêt

12 Octobre 2025

2^e édition « Vide Jardin d'Automne »

Amicale Laique

Association des Parents d'Élèves (APE)

École Publique Émilie et Germaine TILLION

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école Émilie et Germaine TILLION est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps pour que les enfants puissent profiter d'événements et animations tout au long de leur année scolaire.

L'APE est en relation avec la nouvelle équipe enseignante afin d'échanger et soutenir les divers projets pédagogiques au sein de l'école.

Divers temps d'échanges ont eu lieu depuis le début de l'année afin de faire connaître l'APE, de se rencontrer entre parents et de partager d'éventuelles idées (apéro de rentrée et de fin d'année offert à l'école, temps d'échange à l'Aluette...).

Les parents de l'APE ont mené **plusieurs actions** dans le but de récolter des fonds pour les projets proposés par l'équipe enseignante :

- vente de gâteaux mensuelle à la sortie des classes,
- vente de chocolats de Noël, de saucissons, de sacs isothermes ou de plats à emporter avant les vacances scolaires,
- présence de parents lors du marché de Noël de St Hélien pour vendre des créa-

tions faites par leurs soins, des gâteaux ou décorations,

- présence lors du Carnaval de l'école, une crêpe a été offerte à chaque enfant.

L'APE a participé aux projets suivants :

- spectacles dans le cadre des JACO-BAMBINS, les spectacles Jeune Public de la saison culturelle,
- visite du château de Dinan,
- découverte du planétarium à Rennes,
- animation avec la Maison de la Rance, Mémorial de Caen et accrobranche (à venir).

Un dernier temps fort aura lieu le Dimanche 22 juin pour fêter la fin de l'année scolaire ; il s'agit de la fête de l'école.

Un spectacle musical sera proposé par les enfants et leurs enseignants dès 11h30, suivi d'un repas pour ceux qui le souhaitent ainsi que des animations pour le plaisir des enfants.

N'hésitez pas à contacter l'APE :

parents.eleves.sthelen@gmail.com

pour faire part de vos idées, suggestions et rejoindre l'équipe.

→ Associations

Comité des Fêtes

Nos animations

Le samedi 11 mai, le comité des fêtes a organisé un **vide-grenier** qui a rencontré un franc succès. Pas moins de **70 exposants étaient présents**, proposant une grande variété d'objets, de vêtements, de jouets et de trésors en tout genre. La météo clémente et l'ambiance conviviale ont attiré un très grand nombre de visiteurs



tout au long de la journée. Une très belle édition saluée autant par les exposants que par les chineurs ! ■



3^e édition de la course à savon

A ne pas manquer !

Notez dès maintenant la date du **samedi 13 septembre** pour la 3^e édition de la course de caisses à savon, un événement devenu incontournable !

Les inscriptions sont ouvertes à partir de **10 ans**. Pour participer ou obtenir plus d'informations, vous pouvez **contacter le comité des fêtes au :**

Inscription : 06 73 30 46 85



C'est complet !

Journée à Disneyland Paris

Le comité des fêtes ne s'arrête pas là et donne déjà rendez-vous le **28 juin** pour une journée exceptionnelle à Disneyland Paris. **Le voyage affiche complet avec 112 participants inscrits** – les réservations sont désormais clôturées. ■



Des ateliers d'activités physiques

pour prévenir la santé des séniors

Des ateliers estivaux autour de l'activité physique vont être mis en place à destination des personnes de plus de 60 ans, dans le but de faire de la prévention santé. Ces ateliers seront encadrés par un professionnel de l'activité physique adaptée.

Les activités proposées sont :

- **la relaxation posturale** : elle agit sur le corps, le souffle et le mental pour le mieux-être du patient.
- **la marche avec bâtons** : elle veut recréer des habitudes de marches quotidiennes et apporter du mieux-être au participant. Les bâtons permettent de soulager les articulations (du genou notamment).
- **la gym prévention santé** : elle s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'une gymnastique qui puisse s'adapter à leur rythme. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément
- **le Cardio en musique** : elle a pour but d'enchaîner des mouvements de manière chorégraphiée pour développer l'appareil cardio-respiratoire, la coordination et la mémoire.

Ce programme est financé par la Conférence des Financeurs des Côtes d'Armor, la CARSAT Bretagne, ainsi que tous nos partenaires locaux notamment les communes de Dinan, Saint Hélen et les Champs Géraux.



Trois réunions publiques auront lieu afin de présenter le programme et gérer les inscriptions :

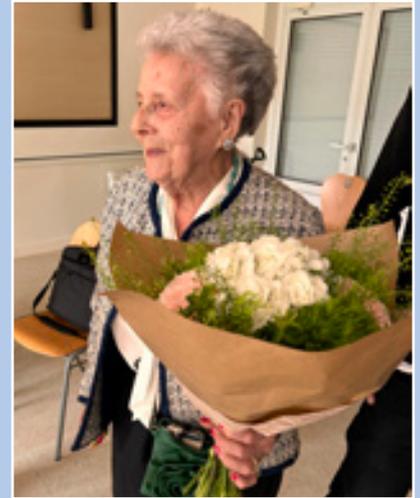
- 11 Juin 2025** à 10h30 à la salle communale – Le Bourg – Les Champs Géraux
 - 25 Juin 2025 à 14h30** à la salle Coëtquen – Saint Hélen
 - 26 Juin 2025** à 15h aux ateliers du 5 bis – 5bis rue Gambetta - Dinan
- Les inscriptions pour les séances seront clôturées le 4 Juillet 2025

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Elsa Martins, responsable départementale des Côtes d'Armor de l'Association Siel Bleu au **06 69 75 77 02** ou elsa.martins@sielbleu.org.

100 ans !

C'était jour de fête ce samedi 17 mai dans la salle d'honneur de la mairie.

En effet, Mme Le Maire, les membres du conseil municipal et du CCAS, des voisins et membres de la famille étaient réunis pour fêter les 100 ans de **Mme Renée EVEILLARD**, née le 15 mai 1925 à Guingamp et habitante de Saint Helen depuis 50 ans.



Nous la remercions de nous faire l'honneur de sa présence à chaque repas des aînés depuis de nombreuses années en sa qualité de doyenne de la commune et nous lui souhaitons de vivre encore de belles choses.



Aides aux personnes âgées

Pour la recherche d'un établissement

Vous recherchez un établissement pour vous ou un proche âgé

Rendez-vous sur **ViaTrajectoire**

Une animation personnalisée

- Un service national, unique et gratuit.
- Un accompagnement complet de l'offre.
- Une démarche personnalisée et sécurisée.
- Une inscription en quelques clics.

ViaTrajectoire

Pour faciliter vos recherches et démarches d'inscription en structures, l'ARS Bretagne et le Département des Côtes d'Armor développent sur le territoire la plateforme internet ViaTrajectoire.

C'est quoi ?

- Un service public en ligne, national, gratuit, confidentiel et sécurisé, pour faciliter votre inscription.
- Un hébergement permanent ou temporaire en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), résidence autonomie, Villa (unité de soins de longue durée), etc. en accueil de jour.

Pourquoi ?

- Un dossier d'admission unique centralisant toutes vos demandes d'inscriptions en établissements ou accueil de jour.
- Un moteur de recherche multilatérale : secteur géographique, budget, type d'hébergement et d'accompagnement de soins en fonction de vos besoins.
- Un espace numérique personnel et sécurisé, accessible par votre médecin traitant.

ViaTrajectoire mode d'emploi

- Avant de commencer mes démarches, je vérifie que je dispose d'une adresse courriel valide. La même ou celle d'un proche qui m'aide dans mes démarches.
- Je me connecte sur viaTrajectoire.fr puis je clique sur l'espace « Particuliers - Personnes âgées » puis sur « Créer mon dossier ».
- Je complète le volet administratif de mon dossier, si besoin avec l'aide d'un proche ou d'un accompagnant professionnel.
- Je déclare mes motifs afin de pouvoir compléter le volet médical et le volet autonome et je prends rendez-vous pour finaliser avec l'ARNS dossier.
- Le volet médical reste confidentiel et ne pourra être lu que par les professionnels de santé.
- Je sélectionne les structures via l'annuaire, ce qui me permet de choisir ceux qui répondent à mes critères. Je peux postuler dans tous les départements de France. Je leur expose mes demandes d'inscription directement via la plateforme.
- En cas de besoin, je peux contacter les établissements.
- Facile à mon espace personnel pour suivre les réponses dans mon « espace particulier » et éventuellement pour compléter ou modifier mes informations.
- À noter, à chaque fois qu'il y a un élément nouveau sur mon espace personnel, je reçois un mail m'invitant à les consulter sur ViaTrajectoire.fr.

Je sollicite le service de recherche une structure. Les interlocuteurs (je ou j'ai) et envoient une fiche administrative à l'établissement. Le dossier est traité par l'établissement. Je suis informé par l'établissement de son statut. C'est plus simple que d'aller au dossier.

Cap 82 ans

Moments de répit pour les aidants

Des rencontres privilégiées animées par Sylvie Pecqueur, psychologue

MES RENDEZ-VOUS PETIT CŒUR AÏÉS

Pour échanger, partager vos interrogations, vos réflexions, dans un cadre convivial, autour d'un café ou d'un thé.

Lundi 7 juillet De 14h30 à 16h30
Salle du Verger
1 rue du Verger Saint-Solien, Lannvoily

Ouvert à toute personne qui s'occupe d'un proche en situation de dépendance ou de handicap, habitant dans le pays de Dinan.

Pour tout renseignement, contactez l'un des CCAS des communes organisatrices : Lannvoily, Dinan, Saint-Hélen, La Motte-sur-Briance, Neudéan-sur-Briance, Les Champs Géraux

Zoom sur les CLIC de Dinan

Maison du Département
2 Place René Piéven
CS 96370
22106 Dinan Cedex
Tél. 02 96 80 05 18
clic-dinan@cotesdarmor.fr

Centre Local d'Information et de Coordination

→ Dinan Agglomération

Protégeons nos chauves-souris

18 espèces dans notre région !

L'Estuaire de la Rance

Grâce à sa grande diversité de boisements, prairies ou encore zones humides, l'estuaire de la Rance abrite **18 des 22 espèces de chauves-souris bretonnes** ! Dinan accueille d'ailleurs une colonie d'importance nationale.

Les chauves-souris sont les seuls mammifères volants au monde. En une nuit, elles consomment des milliers de moustiques, papillons ou carabes, ce qui en fait de très bons **insecticides naturels** et donc des auxiliaires pour les agriculteurs, jardiniers et forestiers.

Leur cycle de vie

- **août à octobre** : **accouplement** et constitution des réserves de graisse pour l'hibernation,
- **novembre à mars** : **hibernation** (caves, anfractuosités de bâtiments, cavités arboricoles) ; le rythme cardiaque passe de 400 à 25 battements/min et le corps de 37 à 5°C ; tout réveil peut être fatal,
- **mars à mai** : fécondation puis **gestation** d'un mois,
- **mai à août** : **mise-bas** d'un petit qui s'accroche au ventre de la mère pendant quelques jours.



Leur danger

Les menaces et les causes de disparition sont nombreuses, en particulier la **destruction des sites** de mise-bas et d'hibernation, mais aussi la **pollution lumineuse**, les **insecticides**, la dégradation des zones d'alimentation... Mais des gestes simples existent pour les préserver chez soi, comme favoriser la présence d'insectes en laissant du bois mort, maintenir des zones non tondues et des haies, créer une mare ou conserver les vieux arbres à cavités.

+ <https://plan-actions-chiropteres.fr/agir-pour-les-chauves-souris>

La mairie s'engage pour la protection des chauves-souris !

- Une exposition sur les chauves-souris de la Rance était présente sur la commune du 2 au 28 avril 2025.
- Des animations scolaires ont été proposées par l'association CAWA (<https://asso-cawa.fr>) aux élèves de CM1-CM2 de l'école publique Emilie et Germaine Tillion et de l'école privée Saint-Yves.
- Raphaël et Mickaël du service technique de la commune de Saint Hélien, travailleront avec Mathieu de l'association CAWA sur le recensement des chauves-souris sur la commune.

Vous pensez avoir des chauves-souris chez vous (présence de crottes, restes d'insectes...) ?

Vous pouvez nous le signaler : rendez-vous sur <https://estuairedelarance.n2000.fr/>

Protéger les chauves-souris, c'est une des actions menées sur le site Natura 2000 « Estuaire de la Rance » ! (projet cofinancé par l'Union Européenne et la Région Bretagne, www.europe.bzh)



En train, chaque trajet est une histoire à vivre

Pour tous vos trajets, voyagez grâce aux lignes TER de votre territoire

Le ferroviaire, la bonne idée pour vos déplacements

Vous êtes salarié ?

Comme Quentin, garder votre liberté en gagnant du temps en évitant les bouchons et économiser de l'argent en prenant régulièrement le train pour vos trajets domicile - travail.

Vous êtes cadre ?

Comme Camille, vous êtes sensible à l'environnement et vous souhaitez optimiser vos déplacements quotidiennement ? Grâce au train, gagnez en efficacité que ce soit professionnel comme personnel.

Vous êtes étudiant ?

Comme Angélique, révisez vos cours dans le train avant de vous rendre à la fac à Rennes ou St Brieuc tout en gardant une souplesse grâce aux horaires à des prix attractifs.

Vous êtes retraité ?

Faites comme Michel, évitez les tracas de la route (fatigue, stationnement, bouchons) en vous déplaçant confortablement et sans stress pour récupérer vos petits-enfants.



Privilégiez le train

Sur Dinan Agglomération, notre desserte ferroviaire de qualité et efficace permet de répondre aux nouveaux usages des habitants de notre territoire et des touristes tout en contribuant à la préservation de notre qualité de vie et de nos ressources. L'amélioration des liaisons ferroviaires prend aujourd'hui tout son sens à l'heure de la décarbonation des transports et des enjeux de transition écologique en général, auxquels nous sommes confrontés.

Dinan Agglomération est irriguée par le réseau ferroviaire BreizhGo en sa partie Nord

Retrouvez sur notre site internet toutes les informations concernant les lignes TER BreizhGo + les vidéos de nos 4 ambassadeurs sur : <https://www.dinan-agglomeration.fr/actualites/privilegiez-le-train/>

par la ligne Dol de Bretagne/Dinan/Lamballe qui dessert également les gares de Pleudihen-sur-Rance, La Hisse, Plancoët, Corseul et Landébia. Au sud, la ligne Rennes-Lamballe-St Brieuc dessert les gares de Caulnes et Broons.

La qualité des liaisons ferroviaires de notre territoire permet une desserte vers Rennes et St Brieuc répondant aux besoins domicile-travail. Mais également, cette qualité de liaisons ferroviaires permet de se déplacer partout en Bretagne et en France pour vos loisirs ou dans le cadre familial.

En savoir + : <https://www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/le-ter>

Atlas de la biodiversité intercommunale

De DINAN Agglomération

Mise en place des actions

Dans ce bulletin vous retrouverez de nouveau deux nouvelles actions à mener autour des lagunes (anciennes et nouvelles) afin de favoriser l'accueil de la biodiversité et conserver la végétation aux abords.



Action 1. **Eviter la dispersion de la Balsamine de l'Himalaya**

Contexte :

La Balsamine de l'Himalaya est une espèce exotique envahissante qui prolifère le long des berges de cours d'eau. Capable de produire jusqu'à 800 graines par pied, elle est capable de recouvrir densément de vaste surface au détriment de la flore indigène. L'espèce est présente le long du ruisseau de



l'Étang de la Chesnay, de l'étang jusqu'à la Rance. Son éradication semble donc difficilement envisageable, il convient cependant d'éviter sa dispersion à d'autres cours d'eau.

Objectif :

Eviter la contamination d'autres cours d'eau par la Balsamine de l'Himalaya.

Actions :

- Informer et sensibiliser les exploitants, habitants, pêcheurs et promeneurs de la présence de l'espèce et de son impact sur les milieux aquatiques via les moyens de communication dont dispose la commune (panneau d'information, affiche, bulletin...)
- Sensibiliser les entreprises susceptibles d'intervenir à proximité du ruisseau et demander que le matériel soit intégralement nettoyé sur place avant d'aller sur d'autres chantiers

- Former les agents et acteurs communaux à la reconnaissance de la Balsamine
- Lutter contre l'apparition de nouveaux foyers hors cours d'eau du Coëtquen.

Rq : La Balsamine de l'Himalaya figure dans l'Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain – il en interdit la plantation, le transport, la vente et l'achat.

PRIORITÉ 1 2 3

Calendrier de mise en oeuvre :

> Moyen terme

Indicateurs :

> Nombre d'actions menées pour sensibiliser la population

Partenaire :

> Conservatoire botanique national de Brest
> Le Parc naturel régional

Action 2. **Poursuivre la création de haies sèches pour gérer les rémanents ligneux de la commune**

Contexte :

La haie sèche ou haie de Benjes, est une technique qui consiste à entasser des branchages horizontalement entre des piquets enfoncés dans le sol.

Les haies sèches ont l'avantage de valoriser les branchages issus d'élagages, en



offrant un habitat prisé par les invertébrés, petits mammifères, amphibiens, reptiles et oiseaux.

Par la décomposition du bois qu'elles contiennent, elles favorisent la constitution d'un sol humifère rare en milieu urbain.

Objectif :

- **Développer la présence de zones de refuges pour la biodiversité**
- **Limiter la consommation de carburant pour la gestion des branchages issus d'élagage.**

Actions :

- Poursuivre la création de haies sèches pour gérer les émondes d'arbres communaux en favorisant la diversification des habitats pour la petite faune, selon les préconisations suivantes :
- Pour la structure, utiliser des pieux en châtaignier, fendus, avec la pointe brûlée

(permet d'allonger la longévité des pieux en les préservant de l'eau)

- Ne pas mettre à la base de la haie des branchages qui pourraient reprendre racine comme le saule
- Ne pas y amasser d'espèces exotiques (laurier palme, bambou...)
- N'y amasser que du bois, le stockage dans cette haie de déchets organiques non ligneux conduirait à produire un compost, veiller à en informer les habitants.

PRIORITÉ 1 2 3

Calendrier de mise en oeuvre :

> Court terme

Indicateurs :

> Nombre de haies sèches créées

Partenaire :

> Dinan Agglomération
> Le Parc naturel régional

Les informations culturelles et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minute par les organisateurs.

Directeur de publication : Mme la Maire - **Marie-Christine PINARD**

Rédaction de la publication : **Secrétaires de Mairie et Membres de la Commission Communication**

Conception et réalisation graphique : www.vincentgregoire.fr

Impression : **Impri'Média Bretagne** - 02 96 39 23 50 - Quantité : 750 exemplaires

Une petite pause ?

Venez vous reposer et vous restaurer...

Le Fournil de Coëtquen

Spécialité de pains spéciaux, veinisseries, et autres gourmandises vous attendent...



Nos horaires d'ouverture :

- Mardi, jeudi, vendredi, samedi
7h00 - 13h30 et de 15h30 - 19h30
- Mercredi et dimanche
de 7h00 - 13h30
- Fermé le lundi

Nous contacter : 02 96 39 41 46

L'Aluette

Venez prendre un petit café ou un verre pour vous désaltérer. Découvrez nos animations, passer par notre épicerie si il vous manque une petite chose...



Nos horaires d'ouverture :

- Mardi au samedi
8h00 - 13h30 et de 15h30 - 20h00
- Lundi, dimanche et jours fériés
de 8h00 - 13h30

Nous contacter :

Tél. : 02 96 41 82 96
ou mail : laluettecafe@gmail.com



Notre petit guide de randonnée pedestre

À la découverte de Saint Hélien et de ses environs



1

Parcours
Coëtquen



Mairie de SAINT HÉLEN

Contact : Tél : 02 96 83 21 55

Courriel : mairie@saint-helen.fr

Site internet : www.saint-helen.fr



Saint Hélène



Le départ et l'arrivée
se situent au parking de
l'église de Saint Hélène



5,8 km 1h30 Difficulté : aucune

Votre parcours en détails

Parcours rouge suivez les flèches

- Départ au pied de l'église sur la gauche.
- Suivre le chemin entre le boulodrome et le Manoir
- Traverser le Bas Bourg
- Poursuivre sur le chemin empierré
- Poursuivre à gauche sur 400 m puis prendre le chemin empierré à droite
- À la sortie du chemin prendre à droite jusqu'au château de Coëtquen
- Contourner le château par la droite puis passer sur le pont et continuer sur la route qui borde la forêt
- Au bout prendre à droite jusqu'au calvaire
- Poursuivre à gauche jusqu'au Plessix Gestil
- Prendre à droite puis à gauche à 150 m sur le chemin des Granitiers
- Au bout du chemin, prendre à droite et remonter jusqu'au centre bourg et au rond point tourner à droite vers la mairie et l'église. ■



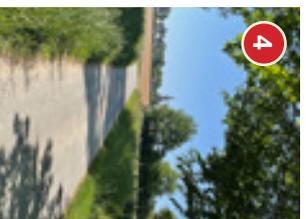
1



2



3



4



5



6

